



CGT Educ'Action

26 Av JEAN RONDEAUX

76108 ROUEN CEDEX

FÉDÉRATION DE
L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE
ET DE LA CULTURE

Rouen, le 27 septembre 2014

À l'attention de :

Madame la Rectrice de l'académie de
Rouen
25, rue de Fontenelle
76 037 Rouen cedex

Objet : Demi-journée banalisée pour la consultation sur les programmes de l'école pré-élémentaire et sur le socle commun des compétences, des connaissances et de la culture.

Madame la Rectrice,

Vous nous informez par courrier en date du 26 septembre 2014 de la date arrêtée au niveau académique de la demi-journée banalisée pour la concertation sur les programmes de l'école maternelle et sur le projet de socle commun.

Or, au moment où Madame la Ministre de l'Éducation nationale engage cette consultation, la CGT Educ'Action 76 constate l'absence totale de concertation avec les organisations syndicales et les représentants des fédérations de parents d'élèves quant à la date de cette demi-journée banalisée.

La décision, du vendredi 10 octobre, jour des élections des représentants de parents d'élèves, pose un certain nombre de problèmes. De nombreux directeurs et chefs d'établissement ont déjà informé les familles de la date du scrutin. Pour beaucoup d'écoles, le bureau de vote a d'ores et déjà été fixé l'après-midi, afin de tenir compte de la disponibilité des parents, plus facile le vendredi soir à 17h que le midi.

Dans les collèges, des projets ont pu être déposés ce jour comme au collège Ariane de Vernon où deux ingénieurs de la SNECMA doivent venir faire une conférence pour les 3^è. Des réunions parents-professeurs sont également programmées. C'est le cas au collège Arthur Rimbaud de Saint Aubin les Elbeuf.

De plus, compte-tenu de la réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré, qui a entraîné une totale déréglementation des horaires, certains collègues seront libérés 2h30 quand d'autres ne le seront qu'une heure. Il y a une inégalité de traitement des collègues quant à leurs disponibilités pour se concerter. La seule demi-journée pratiquement identique pour tous les collègues est le mercredi (ou le samedi) matin. D'ailleurs, dans certains départements, la demi-journée banalisée a été arrêtée le mercredi 15 octobre au matin (le samedi 11 octobre pour les collègues travaillant le samedi).

Pour ces raisons, nous dénonçons le choix de cette date qui ne fait que confirmer nos craintes d'une concertation de principe qui, concernant le socle commun auquel nous sommes opposés, ne permettra aucune réelle remise en cause.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation Nationale et au respect des droits des personnels.

Luc de Chivré,
secrétaire académique